

Baromètre économique de l'UIMM

Octobre 2024

Ce quatrième baromètre trimestriel est réalisé grâce aux informations fournies par les fédérations professionnelles, aux enquêtes régionales de la Banque de France et à celles menées par certaines chambres territoriales de l'UIMM auprès de leurs adhérents, ainsi qu'à des statistiques publiques qui peuvent être agrégées afin de couvrir au mieux le champ de la métallurgie.

Points de repère économiques de la branche métallurgie en France :

CHIFFRES D'AFFAIRES : 561 milliards d'€ en 2022

VALEUR AJOUTÉE : 136 milliards d'€ en 2022 (47 % de la VA manufacturière)

SOLDE COMMERCIAL : - 46,5 milliards d'€ en cumulé sur 12 mois en août 2024

EFFECTIFS SALARIÉS : 1,5 million fin 2021 (champ de la convention collective)

TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM : 7,2 % au premier semestre 2024

Les dernières tendances conjoncturelles dans la métallurgie :

PRODUCTION : ↓ COMMANDES : → EXPORTATIONS : → INVESTISSEMENTS : ↓

AUTOMOBILE : d'après les statistiques de l'Insee, la production automobile en France a décroché de 7,5 % en volume entre janvier et août 2024, moyenne recouvrant une baisse de 5 % chez les constructeurs (liée au lancement de nouveaux modèles) et de 10 % chez les équipementiers. En face, la demande des consommateurs s'étiolé également, les immatriculations de véhicules particuliers neufs ressortant à 140 000 en septembre (cvs) contre 155 000 six mois plus tôt et 167 000 en décembre 2023 avant le durcissement des critères pour l'obtention du bonus écologique. A présent, la proportion de véhicules purement électriques est stabilisée autour de 17 % du total. Le taux de motorisation, lui non plus ne varie guère (ce depuis 2018), et, les ménages conservent leur voiture plus longtemps.

AÉRONAUTIQUE : Malgré une visibilité à plus de dix ans sur les carnets de commandes, tant sur le civil que le militaire, la production de la filière se maintient environ 20 % en dessous de son niveau moyen de 2019. Les capacités limitées de financement dans la *supply chain* constituent le principal frein à la remontée en cadence. Les exportations aéronautiques et spatiales sont en revanche plus dynamiques et ont retrouvé leur niveau pré-Covid, contribuant une nouvelle fois fortement à la croissance du PIB en 2024. Par ailleurs, la crise Boeing commence à affecter la *supply chain* française, certains équipementiers disposant à présent de stocks importants. Côté emploi, la hausse des effectifs salariés se poursuit au deuxième trimestre 2024 (+0,6 % sur un trimestre, +6 % sur un an), mais à un rythme plus modéré qu'au printemps 2023 ; en juin dernier, les effectifs dépassaient de 6,5 % leur niveau de la fin 2019.

NAVAL : Le volume de la production dans la construction navale tel que calculé par l'Insee affiche une avance de 3 % sur un an au mois d'août 2024 et de 6,5 % par rapport aux derniers mois de 2019. Pour mémoire, l'indicateur de chiffre d'affaires réalisé par les adhérents du GICAN s'était raffermi de 13 % en moyenne annuelle 2023 (notamment grâce au dynamisme des ventes à l'export), alors que les prises de commandes avaient légèrement reflué après un exercice 2022 très favorable. Depuis plusieurs mois, les marges et la trésorerie des PME se détériorent, les empêchant de poursuivre leurs programmes, tandis que quelques-unes connaissent une procédure de redressement judiciaire.

MÉCANIQUE : Selon la dernière enquête de conjoncture publiée par la FIM à la mi-septembre, le niveau d'activité des entreprises dans son ensemble (biens d'équipement, pièces mécaniques, outillage, etc.) est considéré comme normal avec la plupart des secteurs clients : construction mécanique elle-même, construction électrique, électronique et informatique, approvisionnement en eau et distribution industrielle. A l'inverse, le niveau de charges est faible avec le bâtiment, l'industrie lourde (sidérurgie, cimenterie, mines et carrières) et l'automobile. Enfin, l'activité reste élevée vis-à-vis de l'aéronautique et de la production d'énergie. Globalement, les facturations des seules sociétés productrices de biens d'équipement ont reflué de 1,3 % sur un an en valeur lors des sept premiers mois de 2024 : les ventes d'équipements d'emballage et de fours industriels par exemple ont grimpé mais celles de machines agricoles ont fondu.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES : Déjà dégradée, l'opinion des industriels sur leurs carnets de commandes s'est encore détériorée en septembre selon l'Insee, uniquement en provenance de la demande domestique. Entre janvier et juillet, la production des entreprises du secteur des équipements électriques a cédé 1,4 % selon la FIEEC, compte tenu notamment du recul de 3 % enregistré pour les matériels de distribution, alors que les câbles, les piles et les appareils d'éclairage affichent plutôt une stabilité. Parallèlement, elle a cédé 4,4 % dans l'électronique, demeurant toutefois supérieure de près de 9 points à son seuil de 2021 ; les composants et les cartes électroniques enregistrent respectivement une baisse de 5 et de 2,5 % depuis le début de l'exercice 2024, tandis que les matériels médicaux inscrivent une progression (+ 1,5 %).

ALUMINIUM : La production d'aluminium primaire en France est à pleine capacité, portée par des cours supérieurs à 2 500 \$ au *London Metal Exchange*, et, par des niveaux de primes corrects pour les billettes, lingots et plaques. Celle de demi-produits est plus ou moins affectée selon les marchés : les secteurs du filage (profilés aluminium) affichent une chute de 25 % sur le marché du bâtiment lors des douze derniers mois glissants connus, et, de 10 % sur les autres (industrie). Le secteur du laminage est touché par les mauvais résultats du marché automobile (malgré l'électrification, très favorable à l'aluminium), alors que la demande en provenance des clients de l'emballage se porte plutôt bien. Enfin, le recyclage (affinage et recyclage direct) manque cruellement de déchets malgré un carnet de commandes dans l'automobile correct (fonderie). Les fournisseurs de déchets exportent massivement des déchets métalliques d'aluminium, plutôt que de les faire recycler en France.

Interrogés fin septembre-début octobre 2024 par la Banque de France, les industriels jugent en moyenne que leur taux d'utilisation des capacités s'élève à 75 %, ratio stabilisé depuis quatre mois à un niveau inférieur de 2 points à sa norme des quinze dernières années. **Les carnets de commandes sont par ailleurs dégarnis dans nombre de secteurs d'activité**, observation qui vaut pour la métallurgie au regard par exemple des résultats des enquêtes menées par l'UIMM Lorraine (en septembre) et l'UIMM 35-56 (au troisième trimestre), dont environ la moitié des adhérents a une mauvaise ou une très mauvaise visibilité du carnet ; en Haute-Savoie, 51 % estimaient le leur insuffisant au deuxième trimestre 2024, contre 36 % un an auparavant.

Dans l'ensemble, la proportion d'entreprises signalant des difficultés d'approvisionnement se maintient autour de 10 % dans l'industrie d'après la Banque de France (28 % dans l'aéronautique et 17 % dans l'automobile toutefois), tandis que les stocks sont toujours jugés élevés ; 6 % des dirigeants

interrogés signalent avoir accru leurs prix de vente en septembre 2024, ratio équivalent à celui des mois de septembre de la période pré-Covid. S'il a diminué au premier semestre, le taux de marge dans le secteur manufacturier (hors agroalimentaire) tel que calculé grâce aux comptes nationaux demeure supérieur à sa norme passée.

Deux indicateurs témoignent de la fragilité de la conjoncture dans l'industrie. Le premier est relatif aux défaillances, lesquelles ont culminé à 4 160 en cumulé sur douze mois en septembre, c'est-à-dire un plus haut depuis près de huit ans ; contrairement à la très grande majorité des autres secteurs, elles se situent néanmoins encore en retrait de leur niveau moyen de la décennie 2010. **Le second indicateur, celui des investissements en produits manufacturés, avait rebondi en 2022-2023 avant de laisser place à un repli de 5,3 % en cumulé lors des trois derniers trimestres connus, selon les comptes nationaux** ; les trois grandes familles de produits sont concernées par ce mouvement, en particulier les biens d'équipement (quasiment - 8 %) ; parallèlement, les investissements en construction affichent également un repli auquel le secteur industriel n'échappe pas : selon le ministère de la transition écologique, les surfaces de locaux au sein de ce dernier ont plongé de 16 % entre juin-août 2023 et juin-août 2024. A titre d'illustration, 37 % des adhérents de l'UIMM Savoie sondés en juillet dernier projetaient d'investir contre 44 % en avril et plus de 60 % en juillet 2023.

Si les échanges extérieurs ont tiré la croissance économique au cours des derniers trimestres grâce au reflux des importations, le déficit commercial de biens métallurgiques de notre pays reste significatif : 46,5 milliards d'€ courants en cumulé sur douze mois en août 2024 après plus de 61 milliards les douze mois précédents, d'après les données douanières. Les seuls approvisionnements de notre pays depuis la Chine (premier fournisseur de quatre régions l'an passé) s'élèvent à 49 milliards sur la période, dont 43 % relèvent de trois familles : ordinateurs et équipements périphériques, téléphones et équipements de communication, matériel électrique. Ceux de l'Allemagne (premier fournisseur des huit autres régions) atteignent 54 milliards, les trois premières familles représentant près de la moitié du total : construction automobile, équipements d'usage général, produits de la construction aéronautique et spatiale.

Les flux de recrutements dans l'industrie diminuent progressivement. En août 2024, ils étaient inférieurs de plus de 7 % à leur niveau d'un an auparavant, selon les statistiques mensuelles communiquées par les Urssaf. Dans la métallurgie- approchée ici en agrégeant les codes NAF CH à CM- le constat est le même, quoique le repli apparaisse plus marqué : - 10 % entre les deuxièmes trimestres de 2023 et de 2024. Pour autant, le stock des effectifs de la métallurgie semble résister, tout du moins jusqu'au printemps (les données du troisième trimestre ne seront connues que fin novembre) ; en fait, la progression du nombre de salariés hors intérimaires est effacée par la correction du nombre d'intérimaires, lequel a fondu de l'ordre de 18 000 entre mars 2023 et juillet 2024. Entre fin 2019 et le deuxième trimestre 2024, le nombre de salariés a grimpé d'environ 12 000 (hors intérimaires) grâce aux bons résultats de trois grands secteurs : biens d'équipement, autres matériels de transport que l'automobile et réparation de machines ; à l'inverse, les effectifs des produits métalliques et de l'automobile ont chuté de respectivement 16 000 et 21 000. Six régions ont enregistré une augmentation, dont la Bretagne, les Pays de la Loire et le PACA (au moins + 4 %) et les six autres une contraction (- 3,3 % dans le Grand Est et - 4 % en Bourgogne-Franche Comté et dans le Centre-Val de Loire). **Les récents retours des chambres territoriales font pressentir une montée des licenciements économiques ces prochains mois (dans l'automobile en premier lieu) : + 15 à + 20 % de sollicitations en plus auprès de nos services juridiques depuis juillet dernier.**

Selon des données provisoires fournies par l'Unédic, un peu plus de 19 000 salariés de la métallurgie ont été placés en activité partielle en juin 2024 (correspondant à 2 750 équivalents-temps plein environ) ; parmi eux, 14 400 relevaient de l'APLD. Là aussi, les remontées les plus récentes du réseau de l'UIMM témoignent d'une hausse du nombre d'entreprises déclarant avoir recours à l'activité partielle, principalement dans les secteurs suivants : celles en lien avec le secteur du bâtiment, sous-traitance automobile et machinisme agricole.